

CAP du 27 juin 2019: Mépris, injustice, indigence des nominations malgré une légère amélioration et grand copinage et clientélisme ! Beurk !

• L'indigence du nombre de nominations :



Si nos dirigeants politiques pensent que c'est en augmentant légèrement le nombre de nommés aux avancements de grade et promotions juste avant les élections municipales qu'ils vont leurrer les agents, nous leur disons que c'est un bien laid et mauvais calcul :

- C'est prendre les collègues pour des billes avec des mémoires de poissons rouges !

- Le passif est bien trop grand même pour les agents nommés qui attendaient depuis longtemps leur grade et dont certains avec examen professionnel ! Trop de collègues, trop de camarades sont restés sur la carreau pour nous restions sans réagir !

• Mépris :

Au regard des choix opérés par la municipalité laissant de nombreux collègues encore une fois sur le bord de la route, nous nous sommes heurtés à un mur, un mur de refus de toute discussion dans ces instances sensées être des lieux d'échange et de dialogue !

Un mépris généralisé du président de la CAP, Patrice Cambraye en l'occurrence, puisqu'il refuse même la parole à ses propres troupes, à savoir les élus représentant la collectivité ! Et quand, suite à une de nos interpellations, il dit qu'ils n'ont rien à dire car il ne leur donne pas la parole, que font-ils donc ? Ils baissent la tête...



• Injustice, grand copinage et clientélisme :



Résultats d'une politique de restriction budgétaire sur le dos des agents menée depuis tant d'années, un nombre important de collègues, au service des usagers dont certains ou certaines depuis près de 40 années, aux carrières exemplaires, se sont vus une nouvelle fois sacrifiés aux diktats grand guignolesques de l'administration. Aucune reconnaissance du devoir accompli ! Comment voulez-vous motiver les agents ? ! C'est l'écœurement ! Le dédaigneux président de la CAP, n'en est pas moins que le grand Tartuffe de cette triste bouffonnerie, rejetant ses 'décisions' alternativement soit sur l'autorité territoriale soit sur les chefs de services, directeurs et directrices.

Scandaleux !

Comité Technique de la CAC du 13 juin 2019

Les deux principaux points à l'ordre du jour :

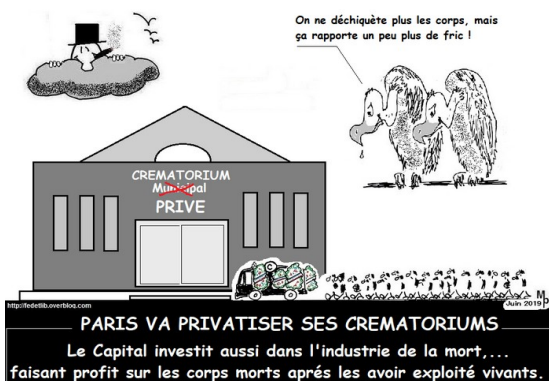
1 - Conformément à la loi (mais avec un peu de retard...), la Communauté d'Agglomération du Calaisis a mis en place les 3 référents : Laïcité, déontologie et lanceur d'alerte.

SUD et Fo ont fait part de leur vive réserve sur le choix de prendre des agents de nos collectivités soumis à l'autorité territoriale, pour exercer leurs missions en toute indépendance et ce surtout lorsqu'on connaît le choix de l'agent sur lequel s'est porté la municipalité pour la déontologie et le lanceur d'alerte : Hélène Pézanowski ! Alors si vous voulez que rien ne sorte de la CAC ou de la ville car c'est le même choix qui a été fait, c'est exactement ce qu'il fallait faire !



Vote : Contre SUD et Fo / Abstention Cgt

2 - Projet de crématorium, choix de montage d'opération



Plusieurs possibilités se présentaient alors à nos élus pour la mise de ce projet : Gestion publique, gestion mixte ou gestion privée. Que croyez-vous qu'a choisi la CAC ? Le tout privé, on est tellement nul le public ! Je ne privatiserai pas disait-elle... Le grand marché de la mort a de beaux jours devant lui... Y' a pas que Paris qui privatise...

Vote : SUD et Cgt Contre / Fo Abstention

CHSCT ville de Calais du 28 juin 2019

Un CHSCT un peu hors norme s'est déroulé ce 27 juin 2019. Était notamment au programme le plan de prévention 2019. Un aspect important des CHSCT puisqu'il emporte avec lui le planning des actions à mettre en place. Le président (P. Cambraye) a trouvé que nous posions trop de questions ! Bah oui, c'est ça coco quand on est sérieux... Sans pouvoir rentrer dans les détails, sachez que nous nous tenons à votre disposition pour toute interrogation à ce sujet.

Nous avons évoqué pêle-mêle les problèmes à l'imprimerie (où le président a fini par se rendre...), les problèmes des ports de charges à hauteur d'épaule à l'Appropriation pour remplir les bennes des camions qui engendrent beaucoup de troubles musculo-squelettiques, des travaux qui traînent en longueur au stade du Souvenir que le Président a d'abord balayé d'un revers de manche pour convenir ensuite de leurs nécessités, etc.

Brèves :

Incendie à Icéo ! Il y a quelques jours de cela s'est déclaré un incendie à Icéo sans que les activités sportives et ludiques ne soient interrompues. Décidément, on n'aime pas le principe de précaution à Icéo... Pour rappel, il y a peu, c'était les usagers (dont les bébés et les femmes enceintes !) et les agents de la piscine que l'on a laissé patager joyeusement pendant plusieurs jours alors que de l'éthylène glycol se répandait dans l'eau de la piscine ! Nos représentants ont en conséquence sollicité quelque information auprès du président du CHSCT sur ce feu. Il nous a assuré qu'il s'agissait d'un incident bénin sans conséquence... N'empêche, les pompiers se sont quand même déplacés ! Nous espérons avoir de plus amples explications sur la gestion de ces deux événements au prochain CHSCT de la CAC !